

PROCES - VERBAL DE RECESSION : REVISIOIRE.-

L'an mil neuf cent cinquante deux, le vingtième jour du mois de décembre, Nous :

GAUPIN, Raymond, Administrateur de Territoire,

POCHET, Marcel, Administrateur Territorial Assistant,

DONA, Italo, Surveillant des Travaux Publics, avons, en présence de Monsieur HARDY, employé de Monsieur Massart, réceptionné provisoirement l'immeuble type 117 (Cahier Spécial des charges n° 37/T.P. de 1951) construit à Ruheneri.- et terminé le 8 décembre 1952.-

Nous avons constaté que l'immeuble est conforme à l'entreprise.

Nous estimons toutefois indispensable de faire les quelques remarques ci-après :

- 1) La véranda devrait recevoir une nouvelle application de couleur blanche.
- 2) Un treillis moustiquaire devrait être appliqué à l'œil de bœuf situé sur le fronton de la façade.-
- 3) La grande fenêtre métallique de la façade, côté droit, a subi des tensions lors du transport d'Europe. La réparation qui fut faite laisse apparaître les défauts. Les traverses qui séparent les vitres n'ont plus l'horizontalité d'origine et un des battants de la fenêtre, dans la position de fermeture, laisse une interstice de l'ordre de 1,2 cm par lequel la pluie et le vent pourront s'introduire.
- 4) Le conduit d'évacuation des eaux usées de la baignoire, semble obstrué, le dégagement ne s'opérant qu'après un laps de temps de plusieurs heures.
- 5) Quelques joints, à la partie inférieure du mur de pierrière, qui borde l'embarier d'entrée, devraient être faits.
- 6) Le plafond, d'une des chambres à coucher, n'est pas suffisamment appliqué contre le mur, côté salle de bain. Un intervalle que nous évaluons à 1 cm 5 laisse entrevoir le tapis.-

L'employé de Monsieur Massart, Monsieur HARDY, a promis de remédier aux petits inconvénients signalés. Il nous a, en outre, déclaré que la fenêtre métallique serait remplacée ultérieurement.-

De tout quoi, nous avons dressé et signé le présent Procès-Verbal, en six exemplaires, aux jours, mois et an comme ci-dessus.-

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE

R. GAUPIN

*Fay*

LE SURVEILLANT T.P.  
I. DONA

L'ADMINISTRATEUR TERRITORIAL

ASSISTANT, M. POCHET

*A. P.*